LE

DROIT CIVIL FRANÇAIS

PAR K.-S. ZACHARIÆ

TRADUIT DE L'ALLEMAND SUR LA CINQUIÈME ÉDITION.

ANNOTÉ ET RÉTABLI

SUIVANT L'ORDRE DU CODE NAPOLÉON

PAR MM.

G. MASSÉ,
PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D'AUXERRE.

CH. VERGÉ,
AVOCAT, DOCTEUR EN DROIT.

Bibliothèque de l'Ecole de Droit

TOME DEUXIÈME.

PARIS
AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
7, RUE DES GRÈS-SORBONNE.

1855